CPN des 24 et 25 septembre : pas de clarification politique et manœuvres d'appareil

La Conférence nationale de juin (CN) avait décidé la candidature Poutou, mettant fin aux vaines discussions avec le Front de Gauche. Mais la nouvelle majorité (position A) avait refusé toute discussion programmatique, préférant entretenir le flou quant aux bases mêmes de la campagne. Le Conseil Politique National (CPN) des 24-25 septembre était donc l'occasion de définir enfin les orientations du parti en cette rentrée marquée par l'aggravation de la crise capitaliste et de nous mettre en ordre de bataille pour trouver les 500 signatures et lancer la campagne.

En fait, on a un peu avancé sur le fond, mais surtout constaté l'exacerbation des tensions internes. Le problème de fond est que la nouvelle majorité n'est qu'un accord de direction sans véritable base politique commune. Cela ne peut conduire qu'à la paralysie et aux manœuvres d'appareils, en lieu et place des nécessaires discussions politiques de fond.

Partisans de la campagne et donc d'un dispositif organisationnel immédiat qui la rende possible, nous avons pris nos responsabilités en offrant une porte de sortie au CPN afin que puisse être mise en place une coordination de campagne malgré le refus d'une minorité de la direction que notre position y soit représentée. Nous l'avons fait dans l'intérêt du parti, mais ce mépris de la démocratie est intolérable.

Les résolutions adoptées contiennent des éléments positifs et ont même intégré quelques-uns de nos amendements (pour un gouvernement des travailleurs, contre la néo-colonisation de la Libye…), mais elles continuent d'entretenir l'ambiguïté sur les questions clés, en ne proposant aucune campagne sur la Libye, en se prononçant pour un audit et un moratoire de la dette (vote majoritaire d'amendements de la droite du parti), en refusant de mettre en avant un véritable programme révolutionnaire, de combattre ouvertement l'orientation réformiste du FdG et la stratégie des directions syndicales, pour l'auto-organisation des travailleurs et la perspective de la grève générale. Cela ne peut qu'empêcher la relance du NPA comme parti de lutte immédiatement utile à notre classe et *a fortiori* sa nécessaire redéfinition comme parti anticapitaliste révolutionnaire. C'est d'autant plus grave que le soulèvement des peuples arabes comme des indignés espagnols et grecs met à l'ordre du jour le combat pour un véritable programme révolutionnaire de transition.

Les décisions prises par ce CPN ne vont donc pas sortir le NPA de sa crise structurelle

— alors que des centaines sont encore parties depuis la CN. Au-delà de la nécessaire campagne électorale, il faut mettre fin aux manœuvres d'appareils, mener les discussions politiques de fond et gagner des travailleurs et des jeunes par l'intervention directe, toujours prioritaire, dans la lutte des classes.

Les amendements de la position 4 aux résolutions

Nous avions décidé de nous inscrire dans une démarche constructive afin d'armer au mieux le parti pour l'intervention dans la lutte des classes en cette rentrée comme pour le lancement de la campagne de Philippe Poutou. Nous avions donc élaboré et envoyé des amendements sur les deux projets de résolution initiaux soumis au CPN par le Comité exécutif (CE) : nous les publions *in extenso* (passages en en gras et souligné dans les projets de résolution en annexe).

Cependant, la crise interne du CPN et l'incapacité de la direction à mener correctement les débats ont d'abord réduit les commissions destinées à examiner les amendements à une durée ridicule, ensuite diminué le temps qui devait être consacré à la discussion en séance plénière de la résolution « Profil de campagne », enfin conduit à des conditions inacceptables pour « discuter » et amender la résolution de rentrée sur la situation politique en toute fin de CPN (ce point a commencé au moment où le CPN devait se terminer, alors que beaucoup de camarades étaient déjà partis).

Nous avons donc été obligés de ne retenir en séance plénière qu'une minorité des amendements que nous avions préparés initialement, sélectionnant ceux qui nous semblaient non seulement parmi les plus importants sur le fond, mais aussi susceptibles d'être votés par le CPN, au-delà des désaccords de fond soulevés par certains de nos amendements initiaux.

1) Amendements P4 à la résolution « Profil de campagne »

Voir le document entier avec les amendements.

Nous avions proposé initialement quatorze amendements pour cette résolution, dont le projet était initial était sensiblement en deçà de la résolution sur la situation politique, c'est-à-dire souvent confus et même parfois très ambigu.

La réunion de commission a été tellement bâclée qu'il n'a même pas été possible d'en présenter la plupart et ceux qui ont pu l'être ont été presque tous rejetés… Seuls ont été intégrés :

- Un bout de notre amendement 9 (légèrement revu) exigeant l'***« annulation de la dette de la Grèce et des pays dominés à l'égard des banques et de l'État français »*** ;
- Notre amendement précisant de préciser que la *« limitation du salaire des élus »* que nosu voulons doit s'entendre ***« au niveau du salaire moyen »*** (mais la commission a

tenu à rejeter notre proposition d'expliciter : *« pas plus de 2100 euros nets ! »*...).

Cependant, des amendements d'autres camarades ont été intégrés en commission qui ont permis de limiter sensiblement plusieurs ambiguïtés du texte, même s'ils restaient eux-mêmes insuffisants.

En séance plénière, nous avons choisi de défendre cinq amendements. Nous avons dû renoncer à la grande majorité des autres à cause de l'absence d'une véritable discussion en commission la veille, mais avons reformulé les cinq amendements retenus pour leur donner le maximum de chances d'être adoptés à la majorité. Trois de ces amendements ont été adoptés :

- Remplacement de l'objectif vague d'un *« gouvernement de rupture »* par celui d'un ***« gouvernement des travailleurs »*** (le paragraphe où cela s'insère reste cependant assez confuse...) (39 pour, 13 contre, 8 abst, 55 NPPV) ;
- Amendement destiné à préciser que nous ne dénonçons pas seulement la violence faite aux femmes dans le cadre du foyer (le projet de résolution ne disait rien de plus quant au constat !), mais ***« plus généralement l'oppression qu'elles subissent à la maison et dans la société en général, notamment les discriminations au travail et les attaques particulières contre leurs droits (fermeture des centres IVG, retour à l'ordre moral...) »*** (32 pour, 14 contre, 17 abst, 17 NPPV) ;
- Ajout d'un point essentiel : ***« contre la néocolonisation de la Libye par la France et d'autres impérialistes »*** (28 pour, 15 contre, 20 abst, 40 NPPV).

Deux amendements très importants ont en revanche été rejetés :

- Proposition de préciser nos différences avec le Front de gauche sur des questions concrètes clés, qui ne sauraient se réduire à l'indépendance à l'égard du PS, de la « tonalité nationaliste et "républicaine" » et du nucléaire : ***« De plus, le Front de Gauche n'est pas pour l'interdiction des licenciements, pour l'annulation de la dette, pour la régularisation de tous les sans-papiers, il ne s'est pas battu pour la grève générale à l'automne 2010 et Mélenchon a appelé et soutenu l'intervention impérialiste en Libye. »*** (20 pour, 22 contre, 19 abst, 47 NPPV) ;
- Amendement sur la « démocratie réelle » à la fin du texte, car il s'agit pas de nous en tenir à des revendications purement démocratiques compatibles avec les institutions bourgeoises, mais plus fondalementalement de combattre pour ***« l'auto-organisation des travailleuses, travailleurs et des jeunes, indispensables dans les luttes, comme pour le gouvernement des travailleurs et la transformation révolutionnaire que nous voulons »*** (6 pour, 41 contre, 10 abst, 37 NPPV).

Le rejet injustifiable de ces amendements à la fois élémentaires et décisifs, alors que nous avions déjà dû renoncer à la majorité de ceux que nous avions faits initialement et que nous avions revu nos formulations initiales pour tenir compte des discussions et les rendre acceptables par une majorité du CPN, nous a conduits à nous abstenir sur le texte global de la résolution.

2) Amendements P4 à la résolution de rentrée sur la situation politique

Voir le document entier avec les amendements.

Nous avions proposé initialement neuf amendements pour cette résolution, dont le projet initial contenait des passages très justes, mais restait silencieux ou confus sur les axes programmatiques et stratégiques.

En réunion de commission, seuls deux ont été intégrés et le second de façon partielle :

- Notre amendement n° 4 proposant de préciser la « politique d'urgence sociale, financière, démocratique, écologique », la « politique de rupture avec le capitalisme » à mettre en œuvre comme ***« une politique qui articule les revendications immédiates avec l'objectif du renversement du capitalisme et du gouvernement des travailleurs »*** ;
- Une partie de notre amendement n° 7 qui proposait de remplacer l'exigence d'un *« grand pôle bancaire public »* par celle d'un ***« monopole bancaire public »*** et qui précisait que cela ***« permettrait aussi d'annuler la dette de la Grèce et des pays dominés à l'égard de la France ».*** En revanche, la fin de cet amendement n° 7, qui proposait d'exiger, au-delà des banques, l'*« expropriation et socialisation sous contrôle ouvrier des entreprises du CAC 40 »* a été refusé !

Tous les autres amendements que nous avons eu le temps de défendre ont été rejetés.

En séance plénière, nous avons choisi de défendre la fin de cet amendement 7 et nos amendements 3 (perspective de la grève générale et nécessité de l'auto-organisation contre la stratégie des « journées d'action » et le « dialogue social » des directions syndicales), 8 (nécessité du combat pour les États-Unis socialiste d'Europe) et 9 (nécessité d'une campagne contre la colonisation de la Libye par la France, les impérialistes et leurs alliés du CNT). Nous les avons un peu reformulés pour tenir compte de la discussion en commission et leur donner ainsi un maximum de chances d'être majoritaires, mais ils ont tous été rejetés (obtenant entre 12 et 16 voix pour, entre 25 et 36 contre, 12 à 16 abstentions, 5 à 10 NPPV).

Les conditions démocratiques étaient gravement défaillantes : la pression du manque de temps et l'incompétence de la tribune nous ont contraints à une présentation sommaire l'un à la suite de l'autre ; les votes n'ont même pas été organisés au fur et à mesure de leur présentation ; la version de la résolution amendée par la commission n'avait même pas été distribuée aux membres du CPN (qui n'avaient que la version initiale) ; enfin et surtout, il ne restait qu'une minorité des membres du CPN. C'est pourquoi nous avons finalement refusé de prendre part au vote sur cette résolution.

Les élu-e-s P4/Tendance CLAIRE au CPN, le 8 octobre 2011